

221C0255
FR0011950732-FS0076

1^{er} février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIOR GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} février 2021, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 janvier 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIOR GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 9 092 434 actions ELIOR GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,22% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIOR GROUP sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4^o bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 75 067 actions ELIOR GROUP² (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de :

- 40 129 « *equity swap* » portant sur autant d'actions ELIOR GROUP à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 5 mai 2023 ;
- 11 639 « *equity swap* » portant sur autant d'actions ELIOR GROUP à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 15 mai 2023 ; et
- 23 299 « *equity swap* » portant sur autant d'actions ELIOR GROUP à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 22 mai 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé de 174 147 823 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Sur la base d'un delta de 1.